

Renvoi au receveur des dons patriotiques de l'hommage des ouvriers de l'atelier des réparations d'armes à feu de Lille (Nord) d'une somme de 1216 L, lors de la séance du 17 vendémiaire an III (8 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au receveur des dons patriotiques de l'hommage des ouvriers de l'atelier des réparations d'armes à feu de Lille (Nord) d'une somme de 1216 L, lors de la séance du 17 vendémiaire an III (8 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 408;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17306_t1_0408_0000_7

Fichier pdf généré le 07/10/2019

[Charles Lambert, représentant du peuple, à la Convention nationale, de Châtillon-sur-Seine, le 12 vendémiaire an III] (86)

Citoyens collègues,

La confusion des mots entraîne nécessairement la confusion des idées ; et si jusqu'ici on a vu la plupart des écrivains, des journalistes, des rapporteurs mêmes de nos comités, nous parler du *peuple* d'une telle commune, d'une telle section, d'un tel canton etc., il n'est pas étonnant que des sociétés populaires se croient également être *peuple*, et que plusieurs de leurs membres ou malveillants ou mal instruits, tirent de ce principe absolument faux, la conséquence très juste, *que là où est le peuple, là est le souverain*.

C'est ce qui vient d'arriver à Commune-Affranchie : nos collègues Charlier et Pocholle ont pris les mesures les plus sages, pour arrêter les suites funestes que pourroit avoir une doctrine aussi monstrueuse ; mais la Convention elle-même ne devoit-elle pas prévenir de semblables écarts, en apprenant à ceux qui l'ignorent ou qui affectent de l'ignorer pour égarer leurs concitoyens :

1°. que le véritable sens, la seule acception du mot *peuple*, est la collection générale de tous les individus qui forment un corps social et qui vivent sous les mêmes lois.

2°. Que le mot *peuple*, dont on est presque forcé de se servir en bien des circonstances pour exprimer la totalité des citoyens qui composent telle commune, telle assemblée etc., n'est dans le fait qu'une *section du peuple* en quelque nombre que soient ces citoyens, et qu'il ne peut être entendu que comme une expression vulgaire et habituelle ; comme lorsqu'on dit que le soleil *se lève, se couche*, quoiqu'il soit très vrai qu'il n'y a jamais ni soleil levant, ni soleil couchant.

3°. enfin que c'est au peuple seul pris collectivement qu'appartient la vraie souveraineté ; d'où il résulte que le souverain est essentiellement un et indivisible, qu'il n'est qu'un être purement métaphysique, c'est-à-dire l'expression de la volonté générale et que s'il en étoit autrement nous aurions quarante mille souverains en France, autant que de communes.

Je vous avoue, citoyens collègues, que cette explication sera très superflue pour les gens instruits ; mais vous ne savez que trop combien cette classe est peu nombreuse ; combien il importe surtout de rendre ces idées familières aux gens de la campagne, si aisés à séduire, en attendant que des livres élémentaires puissent propager l'instruction nationale ; et quand on sait qu'un Robertson (préface de l'histoire de Charles-Quint), le Tite-Live de l'Angleterre, appeloit le roi de ce pays, *souverain d'un peuple libre* ; quand on a vu de nos jours, un *Chauvette* s'en aller crier à la Commune de Paris, que *le peuple souverain* étoit outragé, parce que la Convention n'avoit pas voulu l'entendre à la

barre, lui et une vingtaine de candotaires (?), ne conviendrez-vous pas que des hommes profondément ignorants ou méchants ne cesseront d'abuser de trois ou quatre mots, tels que *peuple, souverain, liberté, égalité*, pour induire leurs concitoyens en erreur et élever leur domination particulière sur les ruines de la liberté publique.

Salut et fraternité.

LAMBERT.

53

Les gardiens des bureaux de la Trésorerie nationale font hommage de 311 livres de salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (87).

[Les gardiens des bureaux de la Trésorerie à la Convention nationale, s. d.] (88)

Législateurs,

Dans les élans de notre amour pour la Patrie nous nous sommes dit :

Le *Trésor public* et le *Salpêtre* sont les deux foudres qui, dirigées par des mains républicaines, doivent écraser les tyrans.

Eh bien ! gardons les trésor et fabriquons du salpêtre sur le sol qui le renferme.

Notre zèle a été couronné du succès ; nous faisons hommage à la Convention de 311 livres de beau salpêtre.

C'est un mandat tiré par les caves de la Trésorerie sur les fameux souterrains de la banque d'Amsterdam. Ordonnez, Législateurs, à nos canoniers républicains et bientôt notre mandat sera acquitté.

Nous finissons par ce calcul présenté à nos ennemis. Une seule cave exploitée par des mains inhabiles, a produit 311 livres de salpêtre, combien produira la République entière ?

Vive la république.

54

Les ouvriers de l'atelier des réparations d'armes à feu, établi à Lille [Nord], assument de leur zèle et de leur activité, et font hommage d'une somme de 1 216 L, fruit de leurs épargnes, pour être employée à la fabrication du salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au receveur des dons patriotiques (89).

(87) P.-V., XLVII, 39. *Bull.*, 24 vend. (suppl. 2).

(88) C 322, pl. 1352, p. 28. Joint le reçu de la direction de la Raffinerie des Salpêtres, du 18 fructidor an II.

(89) P.-V., XLVII, 39. *Bull.*, 24 vend. (suppl. 2).

(86) C 321, pl. 1338, p.20. *Bull.*, 19 vend. ; *Débats*, n° 750, 305-306 ; *M. U.*, XLIV, 309. Mention dans *Ann. Patr.*, n° 646 ; *Ann. R. F.*, n° 17 ; *J. Perlet*, n° 745 ; *Mess. Soir*, n° 781.